

## Première année à l'université pour les néo-bacheliers 2018

A la rentrée 2018, le nombre de lauréats du baccalauréat inscrits en 1<sup>re</sup> année de licence, de DUT et d'études de santé (PACES) au sein des universités d'Alsace s'élève à 9114, soit une hausse de 10 % par rapport à la rentrée 2017 : 7105 à l'Université de Strasbourg (78 %) et 2009 à l'Université de Haute Alsace (22 %).

A l'Université de Strasbourg (Unistra), 71 % des néo-bacheliers sont inscrits en licence, 17 % en PACES et 12 % en DUT. A l'Université de Haute Alsace (UHA), 57 % sont en licence et 43 % en DUT.

La majorité des néo-bacheliers (79 %) est titulaire d'un baccalauréat général, 14 % d'un baccalauréat technologique, 4 % d'un baccalauréat professionnel et 4 % d'un diplôme équivalent étranger. Le nombre de nouveaux entrants inscrits pour la première fois dans les universités d'Alsace titulaires d'un baccalauréat professionnel s'est stabilisé depuis 2013 alors qu'il ne cessait de progresser. Cela pourrait s'expliquer par l'abrogation de 4 spécialités dont le baccalauréat professionnel services (plus de 2000 candidats inscrits à chaque session) et la fin du cursus en 4 ans remplacé par le cursus en 3 ans entraînant mécaniquement une diminution du nombre de candidats<sup>1</sup>.

### Les licences : les filières du domaine sciences humaines et sociales sont légèrement plus attractives

Jusqu'en 2015-2016 à l'Unistra, les licences du domaine droit, économie, gestion et sciences politiques et sociales (DEG) intéressaient un plus grand nombre de néo-bacheliers. Depuis 2016, le domaine sciences humaines et sociales (SHS) est devenu un peu plus attractif : 30 % des néo-bacheliers se sont inscrits en SHS en 2018-2019, contre 28% en DEG. Le domaine arts, lettres et langues (ALL) représente 23 % des inscrits en licence. Enfin, après avoir régulièrement augmenté depuis 2011, la part des étudiants inscrits en cursus licence du domaine sciences et technologies (S&T) s'est stabilisée à 19 % depuis 2016.

A l'UHA, le domaine SHS est également le plus attractif : après un bond de +24 points entre 2016 et 2017, suite à la multiplication par 5 des effectifs de la licence « Sciences de l'Éducation », en 2018 les licences du domaine SHS représentent 41 % des néo-bacheliers inscrits en licence, tout comme en 2017. La part de néo-bacheliers inscrits dans les autres domaines a également peu évolué par rapport à l'année précédente : 31 % dans les licences du domaine DEG, 19 % en ALL et enfin, 10 % des néo-bacheliers sont inscrits dans une filière S&T.

### Les licences : les étudiants des domaines DEG et SHS sont les plus assidus aux examens

Est considéré comme « présent aux examens », l'étudiant qui a passé toutes les épreuves obligatoires pour valider chaque semestre de formation. Le phénomène « d'absence » aux examens est important en première année de licence : seuls 68 % des néo-bacheliers se sont présentés à l'ensemble des épreuves obligatoires (66 % à l'Unistra et 74 % à l'UHA), ce qui représente une hausse de 5 points par rapport à 2017.

Dès le 1<sup>er</sup> semestre, ils sont en moyenne 22 % des inscrits à ne pas se présenter à toutes les épreuves obligatoires pour valider leur semestre de formation (31 % au second semestre). Le taux de présence aux examens sur l'année varie fortement selon le domaine de formation. Il atteint 73 % et 72 % pour les domaines DEG et SHS, 64 % et 57 % pour les domaines S&T et ALL, toutes universités confondues. La participation des néo-bacheliers aux examens est donc en hausse pour chaque semestre et pour chaque domaine (à l'exception de S&T qui reste stable) par rapport à l'année précédente.

### Les licences : un bon taux de réussite par rapport aux présents en ALL et S&T

Un taux d'absence important aux examens peut faire chuter le taux de réussite de la licence concernée. Les taux de réussite sont donc calculés à la fois par rapport à l'ensemble des étudiants inscrits en début d'année et par rapport aux étudiants « présents aux examens ».

La « réussite aux examens » est le fait d'avoir validé à l'issue des deux sessions d'examens, tous les éléments de formation qui permettent de poursuivre dans l'année supérieure. En 2018-2019, les taux de réussite sont en moyenne de 43 % par rapport aux inscrits (39 % pour l'Unistra et 62 % pour l'UHA) et de 64 % par rapport aux « présents aux examens » (59 % pour l'Unistra et 83 % pour l'UHA).

A l'Unistra, les taux de réussite en L1 s'élèvent à 52 % (des inscrits) et 82 % (des présents aux examens) en S&T, à 44 % et 77 % en ALL. En SHS ils sont de 43 % et 64 %, et en DEG de 41 % et 54 %. A l'UHA, 83 % des inscrits et 94 % des présents ont validé leur première année de licence en SHS, 58 % et 82 % en S&T, 45 % et 80 % en ALL, 44 % et 66 % en DEG.

<sup>1</sup> Source : Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche  
([http://www.education.gouv.fr/cid72352/baccalaureat-2013.html#Le\\_baccalaur%C3%A9at%20professionnel](http://www.education.gouv.fr/cid72352/baccalaureat-2013.html#Le_baccalaur%C3%A9at%20professionnel))

### **Les licences : 26 % des néo-bacheliers quittent leur université au bout d'une année d'études**

A l'issue de la 1<sup>re</sup> année, plusieurs situations se présentent pour les étudiants de licence : la poursuite en 2<sup>e</sup> année, le redoublement, la réorientation en 1<sup>re</sup> année dans une autre filière au sein de l'université. Il arrive également que l'étudiant quitte l'université, par exemple pour poursuivre des études dans un autre établissement, entrer sur le marché du travail, etc.

Les taux de passage en 2<sup>e</sup> année de licence (L2) de la même mention par rapport au nombre de néo-bacheliers inscrits en première année (L1) en 2018-2019, sont de 40 % à l'Unistra et de 58 % à l'UHA. Les étudiants du domaine SHS de l'UHA ont la part la plus importante de poursuite en L2 (79 %). Toutes universités confondues, les taux de poursuite ont augmenté pour les licences des domaines SHS, DEG et ALL (respectivement à 50 %, 43 % et 40 %). Seul le domaine S&T enregistre une diminution de la part des inscrits (39 %) poursuivant en L2 à la fin de l'année.

En moyenne, 20 % des néo-bacheliers redoublent leur 1<sup>re</sup> année au sein des universités d'Alsace. Les taux de redoublement sont moins importants en S&T (16 %) et concernent 18 % des inscrits en ALL et en SHS. En DEG en revanche, un quart des néo-bacheliers ont redoublé.

Au sein des universités d'Alsace, 11 % des néo-bacheliers inscrits se réorientent à l'issue de leur première année d'études. Les néo-bacheliers inscrits à l'UHA sont généralement moins enclins à choisir une réorientation à l'issue de la L1 (5 % contre 13 % en moyenne pour l'Unistra). La part d'étudiants en réorientation dans d'autres formations de l'université est particulièrement importante en S&T à l'Unistra (27 %).

Enfin, plus d'un quart des inscrits (26 %) quittent leur université, ce qui représente une légère diminution (-3 %) par rapport aux deux années précédentes. Cette baisse des taux de sortie s'observe dans chacun des domaines étudiés. Toutes universités confondues, les taux de sortie sont en moyenne plus faibles en S&T (21 %) et plus élevés en ALL (33 %). Ils sont de 24 % en DEG et en SHS.

### **Les IUT : 76 % des inscrits en 1<sup>re</sup> année sont admis en 2<sup>e</sup> année**

Le parcours des néo-bacheliers entrant en 1<sup>re</sup> année de DUT est significativement différent, dans la mesure où les IUT ont la possibilité d'effectuer une sélection des candidats et qu'ils disposent en général de conditions d'encadrement plus favorables pour des effectifs moins importants.

La majorité des étudiants inscrits en DUT en 2018-2019 a passé un bac scientifique (41 % en moyenne, toutes universités confondues). Les néo-bacheliers ayant obtenu un bac en sciences économiques et sociales et un bac technologique totalisent quant à eux 42 % des inscriptions en DUT.

Les taux de présence aux examens de 1<sup>re</sup> année demeurent très élevés : 84 % à l'Unistra et 98 % à l'UHA. Le taux de réussite en 1<sup>re</sup> année de DUT par rapport aux inscrits est de 76 % dans les deux universités. La part d'admis en L2 sur le nombre d'étudiants présents est de 90 % à l'Unistra et de 78 % à l'UHA (cette dernière donnée est logiquement proche du taux de réussite rapporté aux inscrits, étant donné le très faible nombre d'absents).

Tous baccalauréats confondus, le taux de passage en 2<sup>e</sup> année de DUT diminue régulièrement depuis 2016 à l'UHA, mais reste important malgré tout (74 % en 2018-2019). A l'Unistra, le taux de poursuite en L2 est resté stable (77 %).

Les taux de redoublement en DUT sont faibles : 6 % pour l'Unistra (+ 4 points par rapport à l'année précédente) et 5 % pour l'UHA. La majorité des étudiants n'ayant pas été admis à l'issue de cette 1<sup>re</sup> année quitte leur université, pour près de 13 % d'entre eux à l'Unistra et 19 % à l'UHA. Enfin, quelques-uns (4 % à l'Unistra et 2 % à l'UHA) se réorientent dans une autre filière de l'université.

### **Le secteur santé : 42 % des néo-bacheliers 2018 ont réussi le concours à la première ou deuxième tentative**

La première année commune d'études de santé (PACES) a été mise en place à partir de la rentrée 2010. Elle prépare les étudiants au concours d'entrée dans les cursus de médecine, de pharmacie, de chirurgie dentaire, de sage-femme et de kinésithérapie. Le nombre de places maximum (numerus clausus) ouvert au concours est fixé annuellement au niveau national pour chaque filière et chaque faculté. Le numerus clausus évolue très peu chaque année, il était de 549 places en 2018-2019.

Les néo-bacheliers 2018 inscrits en PACES sont en grande majorité des bacheliers scientifiques : 1065 contre 126 néo-bacheliers ayant passé un autre bac. L'effectif de néo-bacheliers inscrits en PACES a augmenté (1 191 contre 1 072 en 2017-2018), tandis que la part d'étudiants présents aux examens sur l'année a légèrement diminué (67 % en 2018-2019 et 72 % en 2017-2018). A l'issue de la 1<sup>re</sup> année des études de santé, moins d'un quart des néo-bacheliers (21 %) a réussi son concours et seuls 18 % des inscrits poursuivent en 2<sup>ème</sup> année.

La PACES s'obtient généralement en une ou deux années. Le taux de redoublement en 1<sup>re</sup> année est assez important et concerne un peu moins de la moitié des néo-bacheliers 2018 (41 %, soit 5 points de moins que pour les néo-bacheliers 2017). A noter tout de même que 53 % des redoublants sont admis au concours l'année suivante. D'une manière générale, 42 % de la cohorte des néo-bacheliers 2018 sont admis à la première ou à la deuxième tentative dans les filières du secteur santé auxquelles le concours donne accès (soit 4 points de moins que les néo-bacheliers 2017). Enfin, le taux de réorientation (19 %) a augmenté de 3 points par rapport à 2017-2018 et le taux de sortie est passé de 20 % à 21 %.